

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 avril 2018

### **Plus de 103 000 recrutements dans le secteur alimentaire en 2017.**

#### **Des besoins en compétences identifiés et à satisfaire pour 2018.**

Les Observatoires du secteur alimentaire\* révèlent les résultats de leur enquête annuelle sur le bilan et les perspectives de recrutement. Grâce aux réponses des recruteurs, les Observatoires font le point sur les recrutements, leurs caractéristiques en 2017 et les méthodes utilisées, ainsi que sur leurs futurs projets de développement pour 2018.

#### **43% des établissements du secteur alimentaire ont recruté en 2017.**

**103 063 recrutements en CDI et CDD** (hors intérim et contrats saisonniers) soit + 14% de recrutements par rapport à 2016 **dont 45% en CDI**, principalement en remplacement de départs définitifs de salariés, **dans un contexte économique pourtant moins favorable qu'en 2016** puisque seuls 29% des établissements ont déclaré une activité en augmentation (33% en 2016).

Assurer et renforcer la sécurité et la traçabilité des produits et des aliments est considéré comme un des enjeux majeurs par les établissements du secteur alimentaire.

Les recrutements concernaient majoritairement des postes à pourvoir dans la fonction production/ conditionnement et de la fonction achat/ commercialisation/ vente ainsi qu'une grande partie de vendeurs pour le secteur de l'Alimentation en détail. 68% des recrutements en CDI et CDD ont concerné des jeunes de moins de 30 ans.

**Néanmoins, 41% des recruteurs ont rencontré des difficultés de recrutement** (+7 points par rapport à 2016), **en cause : des candidatures insuffisantes ou insatisfaisantes**, révélatrices notamment d'une absence de compétences attendues, d'un manque d'expérience ou un manque de motivation des candidats lié notamment à une mauvaise image du secteur ou des métiers (54% des établissements).

Pour mieux faire connaître le secteur alimentaire, ses opportunités, ses innovations, les partenaires sociaux d'OPCALIM ont développé un **programme spécifique ambitieux, ALIMETIERS**. Il se caractérise notamment par une forte présence dans les salons emplois et/ou formation, sur les réseaux sociaux, par des visites d'entreprises organisées pour les collégiens ou lycéens, par le développement du site ALIMETIERS.com avec la possibilité pour les entreprises du secteur alimentaire de déposer des offres d'emploi, par la création d'un guide parcours avenir, ... L'objectif de ce programme est bien de démontrer toute l'attractivité d'un secteur d'activité innovant et en croissance.

## **Des perspectives de développement de l'activité commerciale dans les années à venir et des compétences à développer en 2018.**

2018 devrait poursuivre sur la lignée de 2017, avec des établissements projetant une activité économique plutôt stable avec 27% des établissements prévoyant une activité en hausse sur l'année à venir et des recrutements sur des métiers dans les fonctions production, achat/ commercialisation et vente quelle que soit la taille de la structure.

Selon l'enquête, pour 2018, le secteur envisage de développer les **compétences de leurs salariés principalement en matière d'hygiène, sécurité, connaissance des caractéristiques produits**, recherche de **polyvalence production / maintenance et qualité**, des compétences techniques et opérationnelles, ainsi que des **compétences comportementales et de savoir-être**.

### **La transformation numérique, une réalité dans le secteur alimentaire.**

37% des établissements du secteur alimentaire considèrent l'accélération des mutations technologiques et digitales comme une réalité dans leur établissement.

Parmi eux, seulement 15% estiment que ces mutations vont faire évoluer l'ensemble de leurs métiers et de leurs emplois et impacteront l'organisation du travail à court et moyen terme.

Forts de ces résultats et en parallèle les Observatoires conduisent actuellement une série d'études sur l'impact du numérique sur les métiers et les compétences. En conclusion de la 1ère étude une **vidéo de sensibilisation aux enjeux de la transformation numérique a été réalisée pour les professionnels**.

Les services d'OPCALIM développent un programme d'actions pour accompagner les entreprises, les métiers des Ressources Humaines, les structures d'enseignement. A titre d'exemple, OPCALIM met actuellement à disposition des TPE-PME un **parcours de sensibilisation aux enjeux du numérique**. Il s'articule autour de 2 modules sous format pédagogique MOOC animés sur 4 semaines. Le premier « Le numérique c'est tout de suite ! » donne les clefs de compréhension générales ; Le second « Dans le secteur alimentaire, le digital, c'est primordial ! » aborde la digitalisation des activités du secteur alimentaire. La première session débute le 7 mai 2018. Un site dédié complète la formation d'éléments d'actualité, offre une base documentaire composée de témoignages, d'outils, de rapports, et permet de s'inscrire : [www.formation-tpepme.fr](http://www.formation-tpepme.fr).

Ce programme permet de valoriser les études réalisées et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur le nouveau portail commun aux 3 Observatoires du secteur alimentaire [www.observatoires-alimentaire.fr](http://www.observatoires-alimentaire.fr)

---

*Enquête menée auprès des établissements relevant du champ des Observatoires du Secteur Alimentaire. 5 311 interviews réalisées par le Cabinet GMV Conseil.*

*Etude Impacts du numérique sur les métiers de la production Industries alimentaires et Coopération agricole – décembre 2017.*

---

*\*Les 3 Observatoires du secteur alimentaire couvrant 29 branches et regroupant 52 000 établissements et 586 000 salariés sont :*

- l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des industries alimentaires,*
- l'Observatoire prospectif des métiers et des compétences de la coopération agricole,*
- l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation (Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales) : IDCC 843 - Charcuterie de détail : IDCC 953 - Pâtisserie : IDCC 1267 - Détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie : IDCC 1286 - Poissonnerie : IDCC 1504).*

*OPCALIM, OPCA des Industries alimentaires, de la Coopération agricole et de l'Alimentation en détail [www.opcalim.org](http://www.opcalim.org)*

Contact presse Méline ANES [meline.anes@opcalim.org](mailto:meline.anes@opcalim.org), téléphone 01 40 19 41 85